

# Colloque

## 9-10 Mai 2022

### LES RELIGIONS

#### À L'ÉPREUVE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ?

#### **Appel à contributions**

Le 16 octobre 2020, Samuel Paty professeur de l'Éducation Nationale, perdait la vie sous les coups d'un djihadiste pour avoir montré des caricatures du prophète Muhammad lors d'un cours sur la liberté d'expression. L'émotion créée par cet assassinat a soulevé une vague de réactions inédites, faites d'indignation et d'interrogation. Alors que certains revendiquent le droit au blasphème, à la critique sans limite des religions et à la liberté d'expression, des sensibilités religieuses se sentent blessées, voire agressées. L'écho de ces événements à l'international, largement relayés par les media et les réseaux sociaux, imbriqués aux intérêts géopolitiques de chaque pays, montre que la question de la liberté d'expression dépasse les frontières françaises.

La liberté d'expression engage tous les acteurs de la société et mobilise une diversité importante de ressources intellectuelles. Elle convoque une réflexion renouvelée et actualisée sur son contenu et ses valeurs qui sont interrogés par le discours religieux. Son exercice dans la société plurielle appelle à redéfinir ses contours. Quelles sont alors les conditions qui favorisent la liberté d'expression dans le respect des convictions plurielles dont celle de l'athéisme ? Des positions religieuses ont été entendues qui appellent à la non-violence et à la fraternité : à quelles conditions peuvent-elles trouver des échos dans un contexte marqué par la pluralité des convictions de la société française ou dans les démocraties sécularisées ?

Ainsi, plusieurs questions semblent se dégager :

*Comment en est-on arrivé là ?* La question de la liberté d'expression ne date pas d'hier. Elle se révèle le fruit d'une construction historique, culturelle, juridique et même religieuse au cours de l'histoire de notre pays. S'intéresser à ses sources, c'est aussi comprendre l'aujourd'hui. Prendre en compte cette question permettra de contextualiser le problème.

*Où en est-on aujourd'hui ?* Après avoir interrogé l'histoire, il convient de considérer le rapport entre liberté d'expression et religions. L'épaisseur historique de la culture et de l'état français, bousculée dans ses fondements traditionnels par l'arrivée d'autres formes religieuses, peut-elle faire naître des cadres et des références éthiques autres pour que la liberté d'expression mette en valeur la liberté religieuse ?

*A l'heure de la digitalisation, quelle liberté d'expression ?* La communication numérique envahit les réseaux sociaux. Dépassant elle aussi le cadre étatique, elle vient toucher de manière universelle des valeurs culturelles et éthiques plurielles. A sa force d'ouverture se joint une capacité à soulever des réactions vives lorsqu'elle atteint l'intime de

la personne, en particulier ses représentations religieuses, surtout lorsque cette communication est l'otage de ceux qui transforment les différences culturelles et religieuses en espace à combattre.

*Quel est l'avenir de la liberté d'expression aujourd'hui mise à l'épreuve ? Peut-on la réguler, considérer ses limites, la responsabilité de l'Etat et de la société civile dont les personnes possèdent aussi la liberté de ne pas avoir de religion ? Par les valeurs éthiques qu'elle véhicule, quelle serait la place de la religion comme entité régulatrice ?*

Ce colloque sollicite les compétences des matières philosophiques et théologiques, historiques, juridiques, sociales afin d'apporter un regard où se croisent fidélité à la tradition et innovation et où les dimensions personnelles, collectives et religieuses trouvent leur place dans la problématique contemporaine de la liberté d'expression, pour que la liberté religieuse soit sauvegardée mais aussi valorisée dans une société plurielle. Il a pour objectif d'apporter sa contribution aux débats actuels sur les rapports entre liberté d'expression et religions, notamment dans des sociétés fortement sécularisées, il vise une réflexion originale et interdisciplinaire permettant de faire avancer la réflexion sur leur lien fondamental. Il se veut être une recherche de sens dans un esprit d'ouverture et de dialogue. Les contributions répondront aux formes variées que peut prendre la dialectique entre les deux pôles liberté d'expression et religions.

### **Calendrier**

Date de soumission des propositions de communication : jusqu'au 15 septembre 2021

Adresser à : colloquecd2022@univ-catholyon.fr

Réponse du comité scientifique : fin novembre 2021

### **Format des propositions**

Les propositions de communication devront être envoyées en format Word comportant le nom prénom, le rattachement institutionnel, le titre de la communication, les coordonnées de l'auteur (adresse e-mail) et un résumé d'environ 300 mots en français ou en anglais (document Word, Times New Roman 12, interligne 1,5).

Les communications inédites seront susceptibles de faire l'objet d'une publication.

### **Mots-clés**

Liberté d'expression, religions, vivre-ensemble, pluralité, tensions sociétales, respect.

### **Comité scientifique**

Michel Younès, Yves Mirman, Fred Poché, Marie Hélène Robert, Malek Chaiëb, Damien Chomette, Yannick Fresnais, Romain Louge, Valéry Messi, Daniel Sicard.